

(Classique, Moderne, Technique)

S3 de LILLE

209 rue Nationale 59000 LILLE
C.C.P. Lille 42 28 R
Tél. 03 20 06 77 41 Fax 03 20 06 77 49
Service Télématique 3615 USTEL * LIL
E.mail : S3lil@snes.edu

Lille, le 10 juin 2009

Michel DÈVRED
Secrétaire académique SNES

A

Monsieur le Recteur de l'Académie de
Lille
Cité Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
59000 LILLE

Monsieur le Recteur,

Nous accusons réception ce jour de votre réponse du 3 juin à notre courrier du 29 mai dont nous avons fait part à nos collègues réunis aujourd'hui.

Cette réponse s'apparente à une fin de non-recevoir qui ne peut satisfaire les collègues :

- dans de nombreuses disciplines (EAF, langues, SES, ...), les collègues observent sur le terrain que le vivier d'examineurs est très loin d'être « utilisé » à son maximum; d'ailleurs, sur ce point, vous n'apportez aucune réponse... sauf en Histoire-Géographie où il apparaît que ce qui était impossible les autres années ne l'est plus en 2009, avec encore des insuffisances ; pourquoi ce qui est possible dans cette discipline ne l'est-il pas pour les autres ? De plus, vous ne dites rien sur la mobilisation de tous les collègues du privé pour les corrections. Nous vous demandons expressément de convoquer beaucoup plus largement les collègues qui ont eu cette année des classes d'examen afin d'aboutir à un nombre de copies qui ne dépasse pas 10 par jour ouvrable (En Lettres, il s'agit de 6 jours ouvrables et non 7 comme vous l'écrivez au risque d'irriter davantage les collègues). Cet effort s'impose particulièrement dans les disciplines dont les épreuves écrites ont lieu à partir du 22 juin.
- En Lettres, les collègues pourraient gagner des jours de correction si la remise des copies était avancée dès le 19/06 et non différée au 24/06/09 comme prévu alors que l'épreuve a lieu le 18/06 ; nous vous demandons donc de prendre cette mesure comme pour la philosophie et comme dans d'autres académies
- Vous n'avez apporté aucune réponse au courrier collectif des professeurs de Philosophie
- Nous vous demandons, dans toutes les disciplines, hormis la spécificité des lettres et de l'EAF qui ont leur réunion d'harmonisation avant la remise des copies, de placer la réunion d'harmonisation lors de la demi-journée qui suit la remise des copies afin de permettre aux correcteurs un travail plus serein, à savoir un délai de correction plus important, en ayant à revenir sur peu de copies déjà corrigées avant la réunion d'harmonisation
- Sur l'anonymat des oraux de l'EAF, contrairement à ce que vous écrivez, il y a un changement notable : les examineurs, sur le terrain, savent que c'est la 1ère année que les noms des candidats leur seront communiqués deux semaines avant les interrogations; et nous regrettons que cette consigne n'ait pas été corrigée (d'autant qu'elle n'est pas « passée » dans tous les établissements et que des examineurs auront ces noms et d'autres non). Nous avons fait une autre proposition pour que les examineurs puissent faire le lien entre les descriptifs reçus et les candidats : ce lien s'est toujours fait aux sessions précédentes au début des demi-journées d'interrogation sans que cela ne pose aucun problème.
- Nous n'avons pas d'assurance non plus que des examineurs n'évaluent pas des élèves de leur établissement; en Anglais, une collègue a été convoquée pour faire passer le BTS dans son établissement

Par conséquent, nous vous demandons de mettre en œuvre les propositions ci-dessus afin de vous assurer que les examinateurs seront en mesure de rendre leurs copies en temps voulu et afin de permettre des corrections en toute sérénité; nous pensons que des ajustements sont encore possibles et nous ne comprendrions pas que le rectorat prenne le risque et la responsabilité de compromettre le bon déroulement du baccalauréat en refusant de nous entendre. En tout état de cause, nous vous informons que nous déposons un préavis de grève pour les 2 et 3 juillet afin de permettre aux examinateurs de rendre leurs notes dans des délais plus raisonnables.

Nous sollicitons une audience dans les délais les plus brefs possibles afin de discuter des propositions formulées par ce courrier.

Veillez croire, Monsieur le Recteur, en notre attachement à la défense du service public d'Education nationale.

Le secrétaire académique
Michel DEVRED

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Devred', with a long horizontal stroke extending to the right.